



## BUREAU EXÉCUTIF

### PROCES-VERBAL - RAPPORT DE VOTE

Date de la Convocation : 12 décembre 2024

Ordre du Jour : Avis des membres du Bureau Exécutif sur la demande d'affiliation du Parc Glacé.

Quelques précisions pour expliquer cette demande :

- ✓ Ce club pratique de novembre à février, soit 4 mois par an, pour animer la patinoire mobile qu'il loue, installée à Metz-Tessy dans la banlieue d'Annecy, face à l'école du village.
- ✓ Animation, scolaires, "détection de jeunes futurs pratiquants" qui sont dirigés vers le club d'Annecy, des cours particuliers sur place à la demande. Ice pass essentiellement. Accentuation du développement de la pratique dans le secteur d'Annecy.
- ✓ Accord et intérêt du SG Annecy, via sa Présidente Martine Ponsoero.
- ✓ Pourquoi une affiliation annuelle pour une pratique de 4 mois : c'est une demande de la mairie pour accorder une subvention et un désir affiché d'un mécène/sponsor.
- ✓ Urgence de la demande d'affiliation : un budget à saisir avant la fin de l'année.

Date du vote : du 15 décembre 2024 21 heures au 16 décembre 2024 12 heures

Mode de scrutin : dématérialisé à mains levées

Mise en place et gestion du vote : V8te.com

Résolution proposée au vote	Votants	Suffrages exprimés	Pour	Contre	Abstention	
Les membres du Bureau Exécutif émettent-ils un avis positif sur la demande d'affiliation du Parc Glacé, à Annecy.  Les précisions justifiant la demande ont été données.	17	10	60 % (6)	10 % (1)	30 % (3)	Résolution approuvée

Gwenaëlle NOURY  
Présidente

Irma BARDOUX  
Secrétaire Générale